

fait lever le siège de Vienne, qui étoit pour ainsi dire aux abois, on souhaita de continuer, par manière d'action de grâce, la même Dévotion à Notre Dame Auxiliatrice, et d'établir sous sa protection une Confrérie; en mémoire de cette victoire signalée, qui fut visiblement un coup du Ciel.

Le Sérénissime Electeur Maximilien de Bavière, qui avoit commandé une Aile de l'Armée Chrétienne, pendant que le Roi de Pologne et le Duc de Lorraine commandoit le reste, étant informé de ce qui s'étoit passé dans la ville Capitale de son Electorat, demanda à N. S. Pere le Pape Innocent XI. l'érection de cette Confrérie. Sa Sainteté la lui accorda par une Bulle, en date du 18 Aoust 1684, et annexa des Indulgences à la Confrérie. Tel-